

PIÈCES JOINTES

- ☐ Etat des Risques et Pollutions des sols
- ☐ État des lieux
- ☐ DPE
- ☐ DTA (fiche récapitulative du dossier technique amiante relative aux locaux loués et parties communes).
- ☐

ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l’exécution des présentes, les parties font élection de domicile, le Bailleur en son domicile ou celui de son mandataire et le Preneur dans les lieux loués.

